PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PRIORITE PATIENTS – Constitution de société

Référence : L026228

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 26 juillet 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 26/06/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : PRIORITE PATIENTS Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :- Conseil en stratégie, spécialisé dans les problématiques de santé- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Siège social : 8 RUE DE LA RESISTANCE 22620 Ploubazlanec. Capital : 500 € Durée : 99 ans Président : M. SELLIER PASCAL, demeurant 8 RUE DE LA RESISTANCE 22620 Ploubazlanec Immatriculation au RCS de Saint-Brieuc

Consulter cette annonce en ligne